

Le CEPII avec Jean-Michel Charpin

Après cinq années passées à la tête du CEPII, Jean-Michel Charpin a été nommé en mai 1990, directeur des études économiques et membre du comité de direction de la Banque nationale de Paris (BNP). Anton Brender a été appelé à lui succéder. Il m'a semblé que le moment était particulièrement bienvenu pour dire combien les années qui viennent de s'écouler ont été fécondes pour le Centre, auquel me lie une relation bien particulière : je préside son conseil depuis maintenant presque neuf ans, après l'avoir vu naître — ou plutôt renaître — en 1978, lorsque j'étais commissaire au Plan.

La fécondité du CEPII pendant ce dernier quinquennat ne se limite ni à la quantité ni à la qualité de ses études et recherches, qu'il m'est aisé de rappeler. Elle s'est, avec Jean-Michel Charpin, caractérisée de manière discrète mais profonde par un véritable enracinement international dont je tiens à souligner la portée car cet effort doit, me semble-t-il, demeurer la priorité numéro un des prochaines années.

La liste des ouvrages publiés par le CEPII est longue. Le premier date de 1983. Ensuite à partir de 1986, onze livres ont été publiés en quatre ans.

Cette vive expansion a été menée de pair avec celle de la diffusion de la présente revue et de la *Lettre du CEPII*, grâce à des progrès décisifs des méthodes et de la programmation du travail : les délais et les périodicités sont respectés. Ce n'est pas un détail.

Le progrès des méthodes s'est aussi traduit par le remarquable succès de la coopération entre le CEPII et l'OFCE pour la construction et l'exploitation du modèle Mimosa, lequel se place parmi les meilleurs instruments du même type au niveau mondial.

Progrès encore du nombre des collaborations apportées tant, aux administrations, qu'aux assemblées parlementaires ainsi qu'aux entreprises, grâce au dynamisme du CIREM et de son président, Henri Martre.

De tout cela, le public informé, et notamment la presse, sont de plus en plus conscients. Le sigle CEPII s'est imposé comme un nom et l'audience nationale du centre s'est pleinement manifestée pour son dixième anniversaire en 1988, lorsque se côtoyaient à la même tribune, Raymond Barre, Lionel Stoléru, Michel Camdessus, Pierre-Yves Cossé, Jean-Claude Trichet et bien d'autres, ainsi bien sûr que les trois anciens directeurs, Michel Courcier, Christian Sautter et Yves Berthelot.

La discrétion naturelle de Jean-Michel Charpin n'ayant d'égale que son efficacité, rien d'étonnant à ce que la partie la plus importante de son œuvre soit aussi la moins visible, donc la plus difficile à décrire : je veux évoquer l'insertion active du CEPII dans les travaux des organisations internationales, des grands réseaux européens de recherche et des instituts étrangers. Chacun sait que la tentation du confort hexagonal n'est pas toujours étrangère aux Français en matière d'études et de recherche. Regardons donc !

Quelle a été l'étude la plus importante de la commission de Bruxelles dans les années quatre-vingt ? Le rapport Cecchini sur l'estimation des avantages du programme de Marché unique. D'emblée, le CEPII y est associé, de même qu'au programme « Technologie et Économie » de l'OCDE, de même qu'à un nombre croissant de grandes études du FMI, de la Banque mondiale, de la CNUCED, de la CEPAL ou de l'OTAN.

Même chose pour les grands réseaux européens de recherche, qu'il s'agisse du CEPR (Centre for economic policy research, Londres) du CEPS (Center for european policy studies, Bruxelles) du programme SPES (Stimulative program for economic science, Bruxelles).

Enfin, quand la Brookings organise en Europe un colloque international sur la croissance européenne ou quand l'Institute for international economics fait de même pour les taux de change, ils choisissent Paris. Parce qu'à Paris, il y a le CEPII.

J'en passe, bien sûr. Mais peu importe. L'essentiel est de souligner que le CEPII a aujourd'hui acquis, dans son domaine, une valeur internationale de premier plan. Voilà pourquoi j'ai tenu à esquisser ici — sans l'exalter — la portée du travail accompli par le CEPII avec Jean-Michel Charpin.

Un grand travail, souvent obscur, toujours « robuste » — suivant une expression qu'il affectionne — et une extrême attention à chacun de ceux qui forment l'équipe exemplaire du CEPII.

Mon vœu — et ma conviction — sont que le CEPII continue avec Anton Brender sur la ligne de ce qu'il est devenu avec Jean-Michel Charpin.

Michel Albert
Président du CEPII

